

## Projet d'aménagement urbain du Champ de Mars ouverture du centre commercial « Les Champs » !

La municipalité, convaincue que la ville doit offrir aux Briochins les racines et points d'ancrages nécessaires au renforcement de notre identité commune, a lancé dès 2001 une réflexion globale sur l'aménagement du territoire de Saint-Brieuc pour éviter la politique « du coup par coup », qui conduit souvent à des erreurs en matière d'urbanisme, et manque de visibilité.

Partant du constat que le commerce et l'artisanat représentent une part importante de l'activité de notre ville en contribuant largement au développement économique local, mais que l'évasion d'activités économiques du centre de Saint-Brieuc vers sa périphérie constituait un handicap, il est apparu indispensable de renforcer le contexte commercial pour dynamiser le centre ville.

La constitution d'un nouveau pôle commercial en cœur de ville, place du Champ de Mars, doit constituer une réponse à cette préoccupation majeure pour l'avenir économique de la cité.



La requalification des abords, (ici rue Saint-Barbe) a été particulièrement soignée.



Le vitrages du nouveau centre commercial reflètent les vieilles pierres de la chapelle Saint-Guillaume... « Les Champs » s'intègrent bien dans leur environnement urbain. L'entrée principale s'ouvre dans la continuité de la rue Saint-Guillaume.

Mais le cadre de vie des Briochins ne devait pas pour autant être oublié.

C'est de ce postulat qu'est né le projet d'aménagement urbain du Champ de Mars qui réunit à la fois la création d'un espace commercial à taille humaine, la requalification des abords et de la voirie et la réalisation d'un jardin public.

Les deux opérateurs présélectionnés par la ville à l'automne 2003 ont établi leur programme d'aménagement en tenant compte des orientations préalablement définies notamment en terme d'intégration urbaine.

Avant l'ultime choix par le Conseil municipal en juillet 2004, une large concertation auprès de la population a été initiée.

### Large concertation

Une exposition publique a offert la possibilité de rappeler aux Briochins les enjeux du projet et de la revitalisation du centre ville, de leur donner les clés pour analyser les propositions dans toutes les dimensions avant de recueillir leur opinion.

Le débat s'est poursuivi par des tables rondes organisées dans les quartiers dans le cadre des Conseils de proximité, mais aussi lors d'une réunion publique riche d'échanges constructifs.

Plus de 2500 personnes se sont associées à ce travail d'élaboration, de mise au point du programme d'amé-

nagement urbain du Champ de Mars en répondant au questionnaire adressé à l'ensemble de la population.

Il était essentiel que ce projet soit discuté et réfléchi par le plus grand nombre afin que le Conseil municipal puisse opter définitivement et objectivement pour un opérateur ayant proposé l'ensemble le plus adapté et le plus pertinent.

Le choix de la majorité municipale s'est porté sur l'opérateur SPIE/ING eu égard à la qualité urbaine et architecturale de son projet.

Sur le plan commercial, sur le plan architectural, sur le plan de l'aménagement de l'espace public, le projet a cheminé au fil des années pour aboutir à son aspect définitif.

Aujourd'hui cette volonté porte ses fruits. Après près de deux ans de travaux, le centre commercial « Les Champs » ouvre ce mois-ci au cœur d'un espace réaménagé entre jardin public (achevé à l'automne) et requalification urbaine.

4 moyennes surfaces, 21 boutiques et 3 enseignes de restauration prendront place dans le centre commercial « Les Champs » qui constitue ainsi un pôle de revitalisation et de redynamisation du centre ville, et dont l'attractivité doit permettre une fréquentation fortement accrue du cœur de la cité.

Yann Drevès,  
Président du groupe de la majorité municipale

### Revenu de Solidarité Active

Le revenu de solidarité active aurait pour objectif, a priori louable, qu'une personne bénéficiant d'un minimum social et retrouvant un travail payé au SMIC voit réellement son revenu progresser.

Le RSA remplace notamment le revenu minimum d'insertion « RMI », l'allocation de parent isolé et les dispositifs d'intéressement à la reprise d'emploi comme la prime de retour à l'emploi.

Le RSA va être financé pour partie par les ressources dédiées aux anciens dispositifs (RMI, API, etc...) et pour partie par un nouvel impôt de 1,1 % sur tous les revenus du patrimoine et de placement, mais les contribuables bénéficiant du « bouclier fiscal » seront exemptés de cet impôt puisque la loi TEPA (loi du 21 août 2007 sur le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat) interdit d'être imposé à plus de 50 % : bel exemple de solidarité ! Le propriétaire-bailleur d'un appartement ou le souscripteur d'une assurance vie verra sa contribution augmen-

ter de 1,1 % tandis que les 18 893 plus gros contribuables ne mettront pas la main à la poche ! L'exonération de la taxe d'habitation prévue par le RMI sera supprimée. Le RSA se fonde sur une vision double de la pauvreté : la pauvreté « méritante », celle des travailleurs, et la pauvreté « méritée » pour les autres... Nous savons bien qu'en période de plein emploi, le nombre de Rmistes décroît naturellement.

Le bénéficiaire de ce contrat unique d'insertion devra être français ou titulaire, depuis au moins cinq ans, d'un titre de séjour autorisant à travailler, c'est une manière de restreindre les droits des étrangers par rapport au RMI. Quels moyens de subsistance pour ces personnes séjournant régulièrement en France ?

Les chiffres du chômage progressent dans notre agglomération, la crise est passée par là, laissant derrière elle des demandeurs d'emploi tandis que des « patrons voyous » tels ceux de Chaffoteaux en profitent pour

licencier alors même que l'entreprise prévoit de développer la production hors de France. Que vont devenir ces hommes et ces femmes chômeurs bien involontaires ? Finiront-ils travailleurs à temps partiel subie faiblement payés formant un bataillon de salariés jetables et émergeant au RSA ? Que la philosophie du revenu de solidarité active incite à la réinsertion par l'emploi est plutôt une bonne chose, puisque c'est une des dimensions de la citoyenneté, à condition toutefois qu'il s'agisse d'un emploi digne. Mais le risque est grand d'effets pervers : incitation à la baisse des salaires et travail à temps partiel subi.

**Groupe de l'opposition du Parti Socialiste et apparentés :**

**Pascal Bourquard, Christine Gacel,  
Nolwenn Guyonnet, Martine Hubert,  
Mohamed Ibnayassin, Mado Lefaucheur, Pascal Le Guern.**

**Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42  
ou au 10 rue Vicairie à Saint-Brieuc.**

### Chaffoteaux : avec les salariés

Nous choisissons de consacrer cette tribune à Chaffoteaux. Les dirigeants d'Ariston Thermo Groupe, propriétaires de l'entreprise, entendent bien, d'ici la fin de l'année, la liquider et licencier 207 salariés. Ils ne se cachent pas, dans le même temps, d'augmenter la production des usines italienne et chinoise.

Maintenant, on le sait : en 2001, ils ont racheté l'usine avec l'intention de la dépecer. Ils ne tarissaient pas d'éloges sur une usine « très compétitive ».

En réalité, pour répondre aux attentes des actionnaires de Merloni, toujours plus avides de gains financiers, ils ont mis en œuvre tout un éventail de techniques pour affaiblir l'entreprise, jusqu'à la transformer en une simple usine de montage et, à la faveur de l'actuelle crise, la liquider.

Action prédatrice du capitalisme ordinaire qui ne se soucie ni des hommes, ni des territoires.

Lorsqu'en 2005, une première secousse avait eu lieu, avec l'annonce de 55 suppressions de postes, le préfet,

le gouvernement avaient été interpellés... déjà transparaissait la volonté des dirigeants de MTS d'affaiblir Chaffoteaux.

Au-delà des paroles de compassion, de solidarité prononcées à l'égard des salariés, rien ne fut entrepris par les pouvoirs publics pour demander des comptes sur la stratégie industrielle de ces dirigeants prédateurs.

La non-intervention de l'époque aboutit à la situation d'aujourd'hui.

Cependant, dans les difficultés, dans l'adversité, avec courage, les salariés ne se résignent pas. Soyons avec eux !

Les élus, la population ne peuvent se résoudre à accepter que le fleuron de l'usine emblématique de l'industrie briochine disparaisse à tout jamais de notre territoire, la marque Chaffoteaux quant à elle, continuant, sous d'autres cieux, à exister pour le bonheur des financiers et des actionnaires qui s'en sont accaparés.

Une vaste campagne d'opinion, initiée par les salariés,

se développe... amplifions-la... exigeons des pouvoirs publics une réelle implication, cette fois-ci, pour sauvegarder le potentiel industriel dans le cadre du patrimoine des Châtelets et aidons à la relance en intégrant par exemple l'idée, maintes fois évoquée, d'établir un pôle de recherche et de développement concernant la filière eau chaude : « un climatpôle ».

Le 24 juillet 2009.

**Annie Meyer et Jean-Guy Le Bère  
Conseillers municipaux communistes.  
Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42.  
Jean-Guy Le Bère reçoit le vendredi  
de 10 h 30 à 12 h, 10 rue Vicairie.**

### La planète bleue

#### Energie

La première économie d'énergie est celle qu'on ne consomme pas. Cela paraît une évidence mais beaucoup ont perdu ce réflexe car au cours des trente dernières années, les producteurs d'énergie les ont incités à consommer sans compter, en particulier par la promotion du tout électrique. Maintenant, avec le coût grandissant des énergies fossiles qui se tariront dans 30 ou 40 ans, les solutions consistent essentiellement à réduire les consommations d'énergie, développer les ressources d'énergie renouvelable (éolien, solaire, hydrolien, biomasse) et modifier nos comportements en matière de transports (rail, transports en commun, vélo, marche à pied).

#### Notre terre

A un horizon court (20 à 40 ans) nos modes de vie devront profondément changer si nous ne voulons pas y être autoritairement contraints par la force des choses : les gaz à effet de serre, le réchauffement climatique, le manque de terres pour nourrir la population grandissante du monde.

Si nous ne voulons pas être brusquement surpris par ces phénomènes inéluctables alors il faut nous y préparer dès maintenant et investir massivement dans l'économie verte.

Dans 20 ans, ce sera beaucoup plus difficile. Nous n'avons qu'une seule planète et il faut faire avec.

#### Infos pratiques

- **Installer un chauffe-eau solaire** : eau chaude gratuite pendant 7 à 8 mois ;
- **Mettre en place des réducteurs de pression** sur les robinets (évier, douche) afin de consommer moins d'eau ;
- **Utiliser des lampes fluocompactes ou mieux des ampoules à diodes électroluminescentes** (attention à la durée des leds, la bonne qualité est à partir de 50 000 heures) ;
- **Ne pas utiliser de produits anticalcaires** : à Saint-Brieuc l'eau n'est pas calcaire ;
- **Éteindre les veilles des appareils** (consommation équivalente à celle d'un appareil en marche).

**Marc Boivin, Conseiller municipal Vert.  
Il peut être contacté au 02 96 60 44 42.  
Permanence : 10 rue Vicairie.**